

Tarifs et fonctionnement

Tarifs:

Selon le quotient familial (Donnez votre N° d'allocataire lors de l'inscription)

Les inscriptions se font à la semaine:

* Le petit déjeuner est proposé sans supplément de 7h00 à 7h45

* Majoration de 20% pour les familles résidant hors Les Fourgs.

	QF de 0€ à 800 €	QF de 801€ à 1500€	QF de 1501€ à 3000€	QF de 3001€ et +
Créneaux				
Garde matin 7h00 - 9h00	2,88 €	3,52 €	4,00 €	4,40 €
Garde matin 7h45 - 9h00	1,80 €	2,20 €	2,50 €	2,75 €
Matin 9h00 - 12h00	4,67 €	6,05 €	7,93 €	8,41 €
Midi 12h00 - 13h30	3,10 €	3,90 €	4,70 €	5,50 €
Après-midi 13h30 - 17h30	6,22 €	8,18 €	10,74 €	11,39 €
Garde soir 17h30 - 18h00	0,72 €	0,88 €	1,00 €	1,10 €
Exemples				
Semaine 5 matins	23,35 €	30,25 €	39,65 €	42,05 €
Semaine 5 après-midi	31,10 €	40,90 €	53,70 €	56,95 €
Semaine 5 jours avec midi	69,95 €	90,65 €	116,85 €	126,50 €

INSCRIPTION

Vous trouverez les modalités d'inscriptions sur le site internet :

www.famillesrurales.org/lesfourgs/

Inscription via le portail familles.

ACCUEIL DE LOISIRS DES FOURGS

mail : al.lesfourgs@famillesrurales.org

Vous pouvez retrouver toutes les infos nécessaires (programmes, dossier d'inscription...) sur le site internet:

www.famillesrurales.org/lesfourgs/

tel: 07.82.13.02.71

tel: 03.81.89.90.68



La CAF et la commune de Les FOURGS sont nos partenaires.

Imprimé par nos soins .

Ne pas jeter sur la voie publique



ACCUEIL DE LOISIRS DES FOURGS

Vacances du 15 au 19 avril 2024

THEME :

STREET ART

ET

POKÉMON



ACCUEIL DES 3- 12 ANS (enfants scolarisés)

DOSSIER D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Horaires


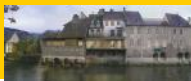






De 7h à 9h

Ou de 7H45 à 9H de 9h à 12h

De 12h00 à 13h30 (repas)

de 13h30 à 17h30

Et de 17h30 à 18h00.

JOUR	MATIN	APRES-MIDI	AFFAIRES À PRENDRE
LUNDI 15 AVRIL	 Sortie journée Au Musée Courbet à Ornans 		Sac à dos avec Pique nique gourde
MARDI 16 AVRIL	 Découverte du BeatBox (pour les + de 6 ans) Tableau Pikachu façon street art	Grand jeu : Pokeballs Go	
MERCREDI 17 AVRIL	CRÉE TA POKEBALL ! 	BeatBox (Suite pour les + de 6 ans) Fabrique ton puzzle Pokemon	
JEUDI 18 AVRIL	CONFECTIONNE TON PORTE-CLÉ 	Bataille de Pokemen	
VENDREDI 19 AVRIL	Cuisine	Grand jeu: La Chasse aux Pokémon	

Modifications possibles en fonction des conditions météo



INSCRIPTION VACANCES MODE D'EMPLOI

Sur le portail familles, cliquez sur l'onglet inscriptions, puis s'inscrire et ensuite choisissez l'enfant concerné puis sélectionnez l'onglet vacances.

Pour rappel : Les inscriptions aux activités se font à la semaine.

Vous avez le choix entre 3 **inscriptions à la semaine** :

- Tous les matins de 09h00 à 12h00.
- Tous les après-midis de 13h30 à 17h30.
- Ou tous les jours de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Ces trois inscriptions (et donc tarifs) incluent une sortie à la journée qui est indiquée dans le programme de la semaine (le jour de la sortie peut changer en fonction de la météo, des réservations de bus, ou de la disponibilité de certaines activités..) Votre enfant sera inscrit d'office à la sortie journée même si vous avez inscrit votre enfant en « AL semaine Matin » ou « AL semaine après-midi ». Je me charge de rajouter votre enfant sur la 1/2 journée nécessaire (pas de surcoût car prix de la journée avec sortie inclus dans le tarif semaine.)

Vous devez donc, au moment de l'inscription sur le portail, sélectionner :

- AL semaine matin sur les 5 jours ;
- AL semaine après-midis sur les 5 jours ;
- AL semaine matins ET AL semaine après-midis sur les 5 jours, pour l'inscription toute la journée.

Vous avez ensuite le choix entre plusieurs **inscriptions à la carte** en fonction de vos besoins :

- Al garde de 07h00 à 09h00 (petit-déjeuner inclus)
- Al garde de 07h45 à 09h00
- Al garde de 17h30 à 18h00
- Al repas de 12h00 à 13h30

Les inscriptions sont ouvertes sur le portail, merci d'aller inscrire votre enfant dès que possible. Nous ne prendrons plus d'inscriptions par mail ou papier dorénavant.

Nous sommes disponibles pour vous accompagner dans les démarches si cela s'avérait nécessaire.